



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

dyslexie et dysphasie

Question écrite n° 69144

Texte de la question

M. Léonce Deprez ayant noté avec intérêt le « Plan d'action pour les enfants atteints d'un trouble spécifique du langage », annoncé par ses soins, le 21 mars 2001, demande à M. le ministre de l'éducation nationale l'état actuel de « l'élaboration des plans académiques de formation continue, permettant un accroissement des offres de formation 1er et 2nd degré et pluricatégorielles (enseignement et santé), sur l'apprentissage du langage (maîtrise, difficultés, troubles, remédiations) ».

Données clés

Auteur : [M. Léonce Deprez](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (4^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 69144

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : jeunesse, éducation nationale et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 novembre 2001, page 6566